

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0024460

182894

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2360

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MESKINE KARIMA

Date de naissance :

20/06/63

Adresse :

Jinmaine, California

Tél. : 0608371322

Total des frais engagés : 685,60 + 150 Dhs

Cadre réservé au Médecin Abdelaziz BADRI

Medecine Générale
129, Rue 25 Hay Mandarouna,
Ain Chock, Casablanca
Tél. 05 22 21 33 19

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14.10.23

Nom et prénom du malade : M. KARIMOU 4183

Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ALD 1320 g des poches de la poche

Dr. Abdelaziz BADRI

Médecine Générale

129, Rue 25 Hay Mandarouna

Ain Chock, Casablanca

Tél. 05 22 21 33 19

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pethologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
			150 DH	Dr. Abdelaziz BADRI Médecine Générale 129, Rue 25 Hay Mandardha, Ain Chock Casablanca, Tel: 05 22 21 33 19

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. JNANE CALIFORNIE Dr. FALAH Youssef Plein Taddart Res Lina Jnane California Ain Chok 05 22 87 11 12 - Casa 092107168	14/10/23	885,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

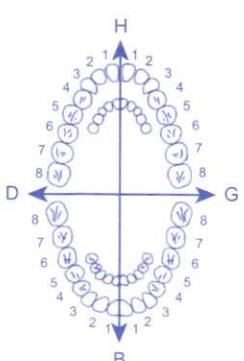
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelaziz BADRI

Médecine Gé

Échograp

Expert Assermenté Près Les Tribunaux

Agréé Pour Délivrer Les Certificats

Médicaux du Permis de Conduire



الدكتور عبد العزيز بدري

الطب العام

الفحص بالصدى

خبير محلف لدى المحاكم

معتمد من طرف وزارة الصحة لتسليم

الشهادات الطبية لرخصة السياقة

Casablanca, le ... 14.10.23 الدار البيضاء، في:

MARHABOU HIBA

168,20

- Auguste - 1 j



100cl x 2 j + 8 j

115,00

- Auguste



1 pub vase x 2 j

125,00

- Sechide 125 mg



1 ml boute x 2 j

61,0000

- chartee 1 j



14 j

45,30

- ventouse



2 bouffe + 2 j

60,10

- Roxilne 300



19 + 3 j

685,60

~~JARHIA JNANE CALIFORNIE
DR. FATHY YOUSSEF
O.P. 10100
25 Hay Mandarouna
Ain Chock, Casablanca
Tél: 05 22 87 11 12
ICE: 0017512678000029~~

Dr. Abdelaziz BADRI
Médecine Générale
123 Rue 25 Hay Mandarouna
Ain Chock, Casablanca
Tél: 05 22 21 33 19

129, Rue 25 Hay Mandarouna, Ain Chock, Casablanca - 129، زنقة 25 هي منظرونا، عين الشق، الدار البيضاء -

Tél.: 05 22 21 33 19 - Gsm : 06 62 24 80 95 - Email : abdelaziz.badri1@gmail.com

IF : 52809650 - ICE : 001708214000073 - INP : 091017053

كلارتايك

مع 10

لها تاریخ
LOT : 1525
PER : 07-25
P.P.V : 61 DH 00

مضاد للحساسية

conserver à une température de 25°C.
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Read carefully the label before use.
Store in a cool place, away from heat and light.
below 25°C.

OUT OF THE REACH AND SIGHT OF CHILDREN.

ase® DORES DE GARGANTA

imprimidos revestidos

posição:

alfa-amilase 3000 U. CEIP
para um comprimido revestido.

**Excipientes com efeito
importante:**
amarelo alaranjado S (E110),
sacarose, lactose.

المصنع / Manufacturer / Fabricant:

Sanofi Winthrop Industrie
1, rue de la Vierge
Ambarès-et-Lagrave
33565 Carbon Blanc, France

Médicament autorisé /
Authorized medicine/
دواء مرخص رقم:
34009 30653074

Distribué sous licence
par LAPROPHAN
21, rue des Oudaya
CASABLANCA - Maroc

PPV:
600110



3 582910 011910

Lot/Batch: DA004
Fab/Mfg: 03/22
EXP: 02/2024

30 قرصاً
MAUX DE GORGE/SORE THROAT
ALPHA-AMYLASE 3000 U. CEIP
24 COMPRIMÉS ENROBÉS/COATED TABLETS
Maxilase®

SERETIDE®

propionate de fluticasone/
salmétérol

GlaxoSmithKline Maroc

Ain El Aouda

Région de Rabat

PPV: 175,00 DH



ID: 589440

6

6 118001 141869



EXP 04 2019

Lot 5M3C

سراط سرطان

لوراتادين -

LOT: 5652
PER: 12 - 25
P.P.V: 61 DH 00

مضاد للحساسية

قرص 30

Ventol

SALBUTAMO

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE
AUGMENTIN

1g /125 mg

Sachets

..... sachet(s) fois par jour à prendre de préférence au début des repas, pendant jours.

Lire attentivement la notice avant emploi.

كين...مرة في اليوم يتناول من الأفضل قبل الأكل، خلال... يوم.

Uniquement sur ordonnance,

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

10
microgra
do

PPU : 168,20 DH

LOT : 650129

PER : 07/24



Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé
200 DOSES

Lot 4 E 9 P
EXP 05 2024
PPV 45,30 DH